



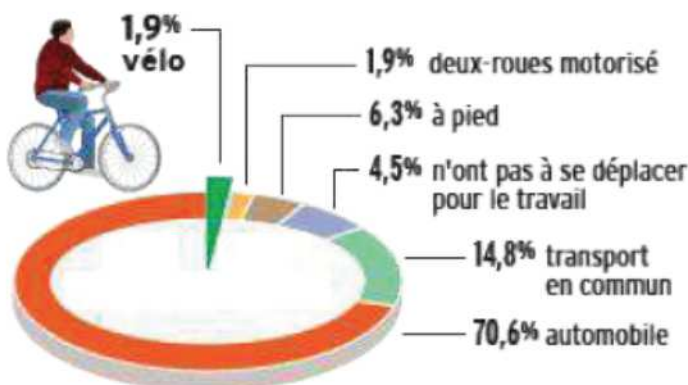
REVUE DE PRESSE
SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU JEUDI 19 JANVIER 2017



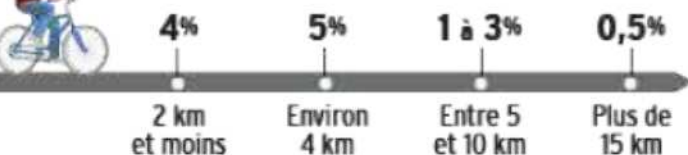
500.000 Français pédalent pour aller travailler

Moins de 2% des personnes ayant un emploi vont travailler à vélo

Les modes de transport adoptés :



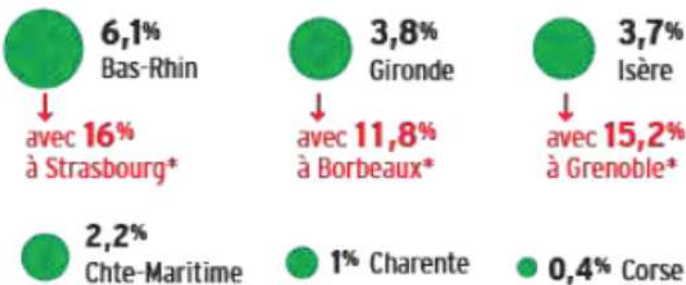
Part de l'utilisation du vélo selon la distance domicile-travail à effectuer



Source : Insee

Les actifs alsaciens pédalent plus que ceux des autres départements

Des taux de recours au vélo très variés :



* Villes où le réseau de pistes cyclables est très important

Niveau de formation / vélo pour aller travailler

Les diplômés de l'enseignement supérieur sont les plus adeptes. Ils le sont d'autant plus que leur niveau d'étude est plus élevé. Alors que 1,5% des bacheliers vont travailler à vélo, ils sont 2% parmi les titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 ou 4 et 3% avec bac + 5; cette proportion dépasse 5% pour les titulaires d'un doctorat.



INFOGRAPHIE CL

■ Les tarifs bancaires sont en hausse cette année ■ Ils ont augmenté de 1,7% en moyenne par rapport à 2016 ■ Les frais de tenue de compte et les cartes à débit immédiat sont particulièrement touchés.

Les tarifs bancaires s'emballent

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Cent quatre-vingt-treize euros et 80 centimes. C'est ce que l'on va débours en moyenne cette année en frais bancaires, selon les calculs du comparateur en ligne Panorabanques qui vient de sortir une étude sur le sujet. Au 1^{er} janvier 2017 (1), les tarifs bancaires grimpent pour la deuxième année consécutive. Toujours d'après le comparateur, ils ont augmenté en moyenne de plus de 1,7% entre janvier 2016 et janvier 2017. Cette hausse se chiffre même à plus de 4% si l'on considère les deux dernières années. Selon l'UFC-Que Choisir, plus de 9 Français sur 10 sont confrontés à cette augmentation. Qui est particulièrement sensible sur certains postes.

Les frais de tenue de compte augmentent

Selon l'étude de Panorabanques (2), les frais de tenue de compte et les cartes de paiement à

Ce que va vous coûter votre banque cette année...



Les moins chères sont sur internet	
Boursorama Banque	19 €
ING Direct	22 €
Fortuneo	28 €

Coût annuel des principales banques présentes en Charente

La Banque postale	151 €
Crédit agricole Charente-Périgord	181 €
LCL	208 €
Caisse d'épargne Aquitaine Poitou-Charentes	236 €
CIC	242 €
HSBC	250 €
Société générale	254 €
Crédit mutuel du Sud-Ouest	260 €
Banque Paribas	263 €
Banque populaire Aquitaine Centre-Atlantique	274 €
BNP Paribas	309 €

débit immédiat sont les plus touchés par cette hausse des tarifs. Les banques ont cette année presque toutes généralisé la facturation de frais de tenue de compte. «Il y a cinq ans, c'était très marginal, mais déjà l'an dernier, on a constaté une augmentation du nombre de banques à s'y mettre. En 2017, une banque comme la Banque postale va même jusqu'à doubler ces frais», pointe Jean-Luc

Girault, président de l'UFC-Que Choisir 16. Les frais de tenue de compte, qui correspondent aux frais occasionnés par la gestion et le suivi des comptes (envoi des relevés, des chèquiers...), s'établissent cette année en moyenne à 18,10 euros soit 1,80 euro de plus qu'en 2016... et presque trois fois plus qu'en 2013. Seules les banques en ligne, le Crédit coopératif, LCL et quelques caisses du Crédit agricole laissent le compte courant gratuit, constate Panorabank. Les cartes de paiement internationales à débit immédiat coûtent de leur côté 2% de plus en moyenne, tandis que les cartes à débit différé baissent de 0,8%. Ce qui s'explique par une différence de commission: la réglementation européenne en effet fixe à 0,2% la commission interbancaire encaissée par la banque pour un paiement par carte à débit immédiat mais à 0,3% pour un paiement par carte à débit différé. Ces dernières rapportent donc un peu plus aux banques. Les prix des retraits dans les distributeurs d'autres banques ont, eux, crû de 4,5% selon les calculs de l'UFC-Que Choisir. Panoraban-

ques liste ainsi que 33 banques ont durci la tarification de ces «retraits déplacés». Au total, sur 158 banques scrutées par le comparateur, 114 vont ainsi facturer leurs frais plus cher cette année. Elles ont en outre presque toutes aligné leur commission d'intervention en cas d'incident (dépassement de découvert...) sur le maximum autorisé depuis 2014 (8 euros par intervention, dans la limite de 80 euros par mois). Selon l'enquête annuelle de l'association de consommateurs CLCV publiée ce mardi, les «petits» clients comme les plus en difficulté sont les plus affectés par la hausse des tarifs bancaires. CLCV appelle d'ailleurs le gouvernement à encadrer les frais liés aux incidents bancaires.

Compenser la baisse des taux d'intérêts

Parmi les principales banques présentes en Charente, seules le Crédit agricole Charente-Périgord et la Banque postale facturent, pour le profil moyen étudié par Panorabank, des frais en dessous de 200 euros annuels. «Parmi les dé-

cisions que nous prenons, il y a la politique de prix que nous voulons juste, équilibrée et adaptée à la qualité de nos offres et de nos conseils», commente Yann de Roquefeuil, directeur du marché des particuliers au Crédit agricole. Mais même à moins de 200 euros, les banques de réseaux, c'est-à-dire celles qui ont des agences physiques, restent loin, très loin des tarifs pratiqués par les banques en ligne (lire ci-contre). Comment expliquer ces augmentations? «Avec la baisse des taux d'intérêts, les banques nous racontent qu'elles gagnent moins et qu'elles doivent donc augmenter leurs tarifs, décrit Jean-Luc Girault qui ironise. On espère alors que quand les taux repartiront à la hausse, les frais baisseront!» Pour Sandrine Redon, de la Banque populaire Centre-Atlantique, chez qui le client standard va payer en moyenne 3% de plus en frais en 2017, ce n'est pas tout à fait ce qu'il se passe. «Cette hausse s'explique principalement par une évolution des services. Nous proposons plus d'options sur internet, la carte bancaire a également évolué. Les taux d'intérêts sont en outre très bas ce qui induit, en effet, une évolution de notre modèle économique.» Marion Blanchet, du Crédit mutuel du Sud-Ouest, signale de son côté: «Chez nous, les gens recherchent principalement le service. 80% des clients choisissent en outre des «packages» qui sont adaptés à leurs besoins et qui se révèlent plus avantageux pour eux qu'une addition de frais.» Mais ces «packages» sont également dénoncés pour leur manque de transparence par l'UFC (lire encadré). Matthieu Robin, chargé de mission auprès de l'association de consommateurs, spécialiste des banques, met en outre au jour une situation paradoxale: «Le produit net bancaire [soit la valeur ajoutée créée par l'activité bancaire, NDLR] est pourtant en hausse. Celui de la BNP a par exemple augmenté de 10% entre 2014 et 2015. C'est bien que les choses ne vont pas si mal que ça. Et puis, est-ce au consommateur de supporter la baisse des marges des banques? Ça mérite de s'interroger.» La hausse des frais

Meilleur marché sur internet

Selon l'étude de Panorabank, Boursorama Banque, ING Direct et Fortuneo, toutes des banques sur internet, sont sur le podium des frais annuels les meilleurs du marché pour 2017, toutes à moins de 30 euros par an. Sur le comparateur en ligne de l'UFC-Que Choisir, quatre banques en ligne (B for Bank, Boursorama, Fortuneo, Hello Bank et ING Direct) facturent même zéro euro de frais pour un profil senior (sans dépassement de découvert, sans paiement hors zone euro, carte internationale à débit immédiat). Devant les tarifs très attractifs pratiqués par les banques en ligne, l'UFC recommande tout de même la prudence. «Quand on est un jeune, surtout, passer à la banque sur internet peut s'avérer payant, affirme Jean-Luc Girault. Mais dès qu'on avance dans la vie, si on veut contracter un prêt ou mettre de l'épargne de côté par exemple, une banque avec agence permet d'avoir un réel service.»

Le chiffre 4 %

C'est la proportion de Français qui changent de banque dans l'année. À partir du 6 février, la mobilité bancaire devrait être facilitée grâce à une disposition de la loi Macron. Il reviendra alors aux banques de s'occuper de toutes les formalités lorsqu'un client voudra changer d'établissement.

Vers plus de transparence ?

Fin décembre, l'UFC-Que Choisir a répondu à une consultation de l'Autorité bancaire européenne afin de faciliter la comparaison des frais bancaires et de permettre aux consommateurs de choisir l'offre la plus adaptée. La mise en place de cette directive est prévue pour 2018. L'association de défense des consommateurs s'est prononcée pour davantage de transparence concernant le document d'information remis au client juste avant de signer une convention de compte. Elle souhaite que ces documents soient de véritables «advis» qui permettent aux consommateurs de comparer le tarif que propose la banque avec les autres tarifs, de comprendre d'où provient réellement le coût de leur offre bancaire en stipulant le coût des services à la carte et le coût total de chaque package. «En effet, bien

souvent les packages proposés par les banques ne sont pas pertinents pour l'usage des consommateurs. Nous croisons les doigts pour que nous soyons écoutés face au lobby bancaire mais rien n'est moins sûr!», décrit Matthieu Robin (Photo CL). En attendant, est-il possible de s'opposer à ces augmentations de frais? Oui, le code monétaire et financier le permet: il suffirait alors de signifier son refus à sa banque par lettre recommandée. Une démarche que Matthieu Robin déconseille toutefois. «C'est dangereux de faire cela. Pour les clients les plus aisés, cela ne pose pas de problème, mais ceux qui sont en difficulté risquent d'être mis dehors par leur banque et de ne pas pouvoir ouvrir un compte ailleurs. L'exclusion bancaire est un vrai problème: c'est stigmatisant, dans notre société, de ne pas avoir de compte. Et l'accès au crédit est un facteur essentiel



d'insertion.» La meilleure solution, selon l'UFC-Que Choisir, reste la négociation, le dialogue avec sa banque: aller rencontrer son conseiller, se faire expliquer les différents frais que l'on paye et pourquoi pas demander à bénéficier d'une formule différente. En ce moment, chacun reçoit son relevé annuel de frais. C'est donc le bon moment pour pousser la porte de sa banque.

permet-elle aux banques d'augmenter leur chiffre d'affaires malgré la baisse des taux d'intérêts? «Non, cela s'explique surtout par une augmentation du nombre de nos clients et par une augmentation des ventes des services bancaires», défend Sandrine Redon. Le président de l'UFC-Que Choisir, s'il déplore la hausse des frais, tient aussi à en nuancer l'analyse. «Avant de critiquer l'ensemble des frais bancaires, il faut bien évaluer les services rendus par sa banque, prévient Jean-Luc Girault. Si tout est gratuit, une chose est sûre, cela signifie qu'il n'y aura pas ou très peu de service.»

(1) Certaines banques font évoluer leurs tarifs plus tard dans l'année, comme la Société Générale ou le Crédit mutuel Arkéa.

(2) L'étude de Panorabank porte sur 196 lignes tarifaires et 348 packages bancaires de 158 banques. Ces tarifs sont comparés en fonction d'un profil moyen.

Le public se presse pour visiter le chantier de L'X'eau

Les deux visites du pôle aquatique de Châteaubernard organisées aujourd'hui et vendredi prochain font le plein. Aperçu en images.



Au sous-sol, les locaux techniques qui abritent les filtres qui serviront à traiter l'eau à l'ozone.

Photos Majid Bouzzit

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

C'est fou, même la liste d'attente est pleine. On va tâcher d'en organiser une autre à l'automne pour ne léser personne», annonce Vincent Bretnolle. L'X'eau, le futur pôle aquatique des Vauzelles, fait recette. Les deux visites du chantier organisées pour le public aujourd'hui et vendredi prochain par l'animateur du service Ville d'art et d'histoire ont fait le plein depuis un moment déjà. Un engouement impressionnant pour cet équipement dont l'ouverture des portes est annoncée

d'ici la fin de l'année. Si les délais sont maintenus, ce dont de part et d'autre, constructeur comme élus, on ne doute pas.

Dans les entrailles

«On attaque le dernier tiers des travaux, ça va aller vite désormais. On a juste perdu une quinzaine de jours liés aux intempéries jusque-là, mais ce décalage sera absorbé sans problème», assurait Marie Bernard, l'architecte du cabinet BVL en charge du projet, lors d'une visite ouverte à la presse au début du mois. Un chantier dans les clous donc, dont le public va pouvoir juger de l'avancée lors de ces deux vi-

sites. Elles donneront à voir les vrais contours de cet X'eau qui sera dirigé par Réginald Galland (lire encadré).

À savoir, les emplacements de ses futurs bassins en revêtement inox gris soudé à chaud, qui seront traités à l'ozone, ceux réservés aux espaces bien-être, détente. Mais aussi les espaces extérieurs ludiques qui accueilleront boule à houles, splashbad, aires de jeux aquatique, et les entrailles de cet immense vaisseau en parcourant les sous-sols où gisent les locaux techniques sur 1 800m². Petit aperçu en images pour les recalés qui pourront donc retenter leur chance après l'été.



L'entrée du pôle aquatique se fera sur la façade est, pourvue d'un revêtement minéral.



Le bassin sportif du complexe, de 379 m², sera revêtu d'inox gris soudé à chaud.

Réginald Galland est déjà impatient d'y être

Réginald Galland a été recruté pour diriger L'X'eau, «un super challenge», dit ce quadragénaire «épaté par cette œuvre architecturale.» Spécialiste de la gestion de ce type d'équipement, il était en poste à Vauréal (95), responsable de la piscine de l'Hautil et de deux autres structures du même type au sein de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise. A la direction de L'X'eau, il aura pour missions de développer trois axes principaux

«l'apprentissage de la natation de 5 à 14 ans, favoriser la pratique des associations et étendre l'offre vers le public en augmentant notamment le nombre de créneaux qui lui seront ouverts tout en garantissant l'accès à l'intégralité des bassins», déclare-t-il. «Le but est que chacun s'y retrouve et que personne ne reste sur le carreau.» Une feuille de route sur laquelle il planche déjà. Elle déterminera les besoins en recrutement de personnel.



Cérémonie entre bonnes et mauvaises nouvelles

Au chapitre des mauvaises nouvelles figurant dans les vœux que Christian Decoodt, maire, a adressés dernièrement à la population, l'annonce d'une prochaine augmentation des impôts locaux, inchangés depuis 2006, au milieu des constats et des messages d'espoir qu'il a formulés ensuite.

«*Notre commune compte 1 110 habitants. Notre population croît constamment, notre zone industrielle également*», s'est réjoui l' élu, avant d'évoquer le tissu associatif florissant de la commune: foot, tennis de table, badminton, gym, club des aînés, comité des fêtes, société de chasse, parents d'élèves et club de boules. Un professeur de yoga a aussi manifesté à la mairie son intention d'exercer.

École. Des travaux de sécurisation des murs et du portail vont être engagés «*afin de rendre plus difficiles les intrusions malveillantes.*»

Traverse de bourg. Les travaux seront tous réalisés cette année. À cet effet, l'engagement financier de la



Christian Decoodt, maire,
lors de la cérémonie des vœux. Photo CL

commune explique les mesures annoncées au premier chapitre. L'effacement des réseaux dès la semaine prochaine, durera jusqu'en octobre. La chaussée sera rétrécie entre l'avenue de la Grande-Champagne et la mairie pour réduire la vitesse des véhicules. L'éclairage public pourrait manquer l'été prochain pendant deux mois.

L'école, éternel point noir

Il y a un gel du poste de directrice pour votre école. Il faudrait au moins 40 inscriptions pour sauver votre école. Dans le cas contraire, il faut envisager un regroupement pédagogique intercommunal (RPI) avec une autre commune.» Propos du directeur d'académie rapportés par Pascale Belle, maire, lors du conseil municipal tenu lundi soir.

«Je connais presque une cinquantaine d'enfants qui seraient scolarisables dans notre commune», a fait observer la maire. La directrice qui a l'âge de prendre sa retraite, pourrait être amenée à reprendre du collier en septembre prochain. *«Nous avons à charge les employés chargés de l'entretien de l'école, on chauffe les locaux. Donc on y croit»,* a lancé Guy Leclercq, conseiller municipal, avant que l'ensemble du conseil ne vote à l'unanimité le maintien de l'école à Javrezac.

Café citoyen. Le 5^e café citoyen aura lieu le 11 février, à la cantine de l'école. Cette rencontre des habitants vise à créer du lien dans la population. *«Je pense notamment aux personnes âgées qui ne peuvent pas entretenir seules leur jardin»,* a noté la maire qui propose de mettre sur pied un système d'échange de services intercitoyens, selon le principe «Je te fais ça, tu me fais ça.»

Visite des futurs jumeaux. Une délégation de quatre personnes, dont le maire, en provenance de São João da Pesqueira, commune portugaise de la vallée viticole du Douro, pressentie comme future jumelle de Javrezac, où elle est attendue du 27 au 29 janvier prochains, sera guidée sur des visites allant de la distillerie Martell de Galiène, à la maison Hennessy, aux musées de Cognac...

Très haut débit internet. Les communes de Boutiers et Javrezac doivent bénéficier d'un câblage en fibre optique, selon un plan d'échéance 2018-2020, qui produira du très haut débit chiffré entre 10 et 30 mégabits seconde.

Jarnac: la caserne dernier cri sur les rails

La Sainte-Barbe a été l'occasion d'annoncer la pose de la première pierre du nouveau centre de secours pour octobre prochain. De faire le point et de distribuer avancements et médailles.

Le centre de secours de Jarnac a célébré la fête de la Sainte-Barbe, patronne des pompiers, à la salle des fêtes de la ville en présence d'effectifs au complet, de Jean-Yves Le Merrer, nouveau sous-préfet, du capitaine Christophe Reiller, commandant la compagnie des pompiers de Cognac, des élus locaux et départementaux. Le lieutenant Thierry Paint, chef de centre, a animé la cérémonie.

En sa qualité de président du conseil d'administration du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) de la Charente, Jérôme Sourisseau a souligné: «En 2016, la courbe du nombre de volontaires a retrouvé une orientation positive». Avant d'évoquer plus longuement le grand projet concernant Jarnac: la construction d'une nouvelle caserne, avec une section apprentissage formation, et le fameux «plateau feux d'alcool». «Après moult péripéties, le projet est définitivement sur les rails, le financement est bouclé. La première pierre devrait être posée en octobre prochain. Ce nouvel équipement sera un lieu d'expertise pour une filière d'excellence, un outil unique en Europe, qui va contribuer au rayonnement de la Charente en matière de secours et protection incendie».

Le lieutenant Thierry Paint a présenté ses troupes, mentionnant deux départs, compensés par trois arrivées de jeunes sapeurs volon-



Pour cette Sainte-Barbe, Stéphane Regeon a reçu la médaille vermeil et Patrick Audebert, la médaille argent avec rosette.

Photo CL

taires. Ce qui porte l'effectif de la caserne de Jarnac à 39 sapeurs-pompiers (34 hommes et 5 femmes). «En 2016, nos soldats du feu sont intervenus près de 700 fois» (13 000 interventions en Charente). L'officier a souligné l'effort important consenti en matière de formation de ses personnels, «Ce qui nécessite une grande motivation et de nombreuses heures de travail».

Dans son propos, le capitaine Christophe Reiller a insisté sur la confiance mutuelle, les valeurs des sapeurs-pompiers, et le service public. «La qualité du service

Les avancements et les médailles

La fête de la Sainte-Barbe à Jarnac a aussi été l'occasion de distribuer avancements et récompenses aux soldats du feu. Les sapeurs, Soupé, Autin, Sourbe, Vagile, ont reçu leur fourragère. Les avancements de grade du caporal Sala, des sergents Geay et Thimonet,

et du sergent-chef Parent, ont été salués et applaudis par l'assemblée. Enfin, pour récompenser leur fidélité et leur dévouement au service, Stéphane Regeon a reçu la médaille couleur vermeil (25 ans), et Patrick Audebert, la médaille couleur argent avec rosette.

public doit être assurée, notamment ce qui touche l'humain: les bleus pour les forces de l'ordre,

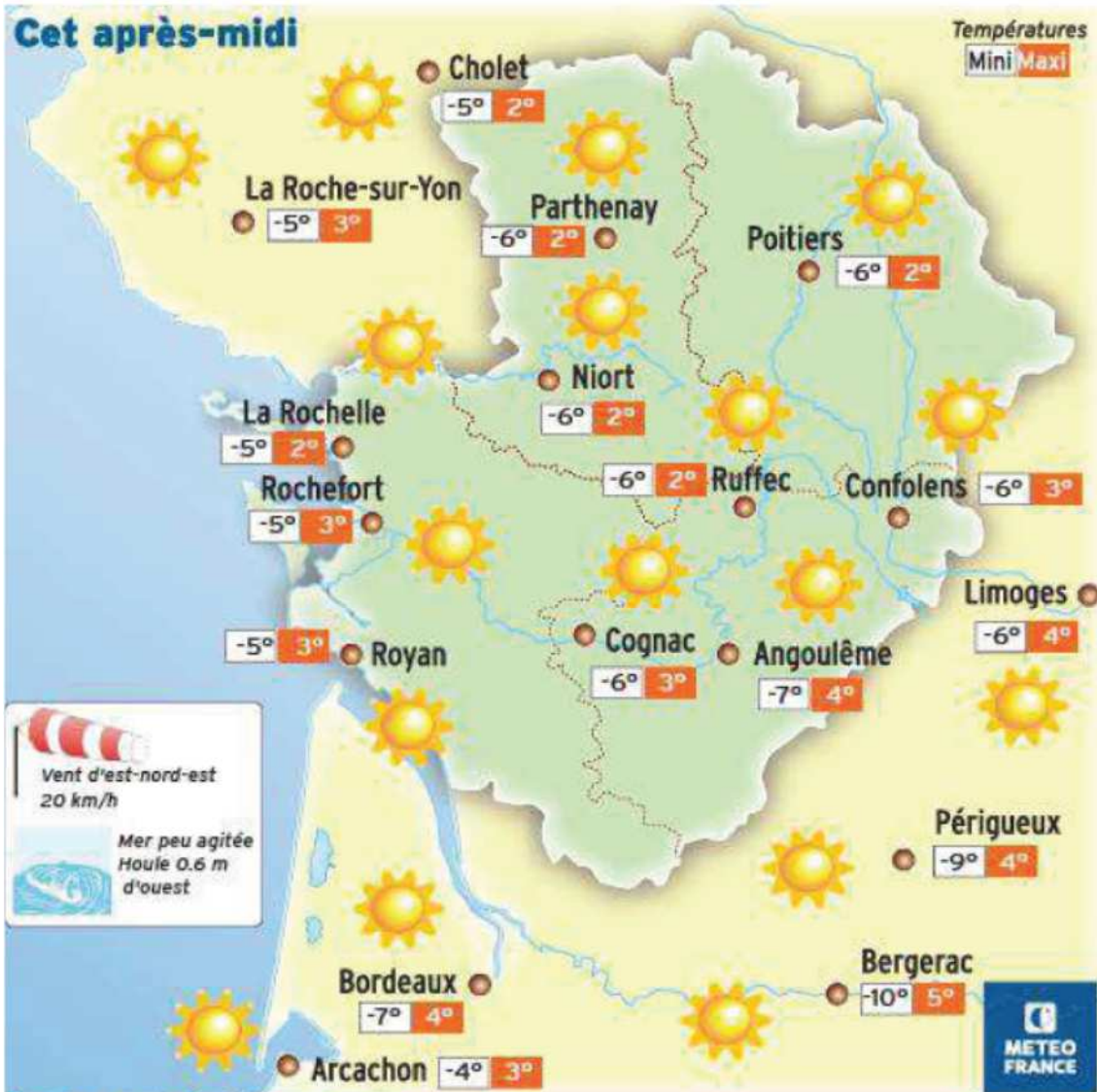
les blancs pour la santé, les rouges pour les pompiers».

S. M.

■ CHÂTEAUBERNARD

Café des parents à la médiathèque samedi. Le Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents organise un café des parents sur le thème «Mes parents et moi: les premières séparations. Bien s'attacher pour bien se séparer», ce samedi de 10 h à 12 h à la médiathèque de Châteaubernard. Ces échanges avec des professionnels de la petite enfance et de la famille seront animés par Lydie Yonneau, psychologue et clinicienne. Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.

Cet après-midi



Toujours du froid mordant

Le soleil domine. Mais le froid persiste. Le vent se fait moins mordant. Il est modéré, puis faible sur le sud des charentes, de Nord-Est puis d'Est à Sud-Est.

Vendredi



Samedi



Dimanche



Lundi



Mardi



Mercredi



Le compteur Linky électrise les débats

POLÉMIQUE Deux communes du nord s'opposent, par délibérations, à la pose du compteur communicant d'Enedis sur leur territoire. En ont-elles le droit ? De quoi ont-elles peur ?

MARIE FAUVEL
m.fauvel@sudouest.fr

Pourquoi la commune de Cellettes, dans le nord du département, a pris une délibération contre l'installation des compteurs Linky sur son territoire ? Pourquoi Saint-Sulpice-de-Ruffec lui a emboîté le pas ? Est-ce légal ?

Mais, surtout, pourquoi tant d'agitation autour du nouveau boîtier fluo d'Enedis (ex-ERDF) appelé à partager nos vies ? Débroussaillouse en mains, on tente d'y voir plus clair.

Le préfet attaque Cellettes

Aujourd'hui, le tribunal administratif de Poitiers (Vienne) jugera sur la forme la délibération de Cellettes. Selon la préfecture, qui attaque, cette décision du Conseil municipal est entachée d'illégalité. Pourquoi ? Parce qu'en Charente, les compteurs électriques appartiennent, après transfert de compétences, au Syndicat départemental d'électricité et de gaz (Sdeg 16) ; que c'est une disposition réglementaire de la loi sur la transition énergétique ; que les maires n'ont pas le pouvoir de police dans ce domaine, puisque cela ne représente pas un danger grave et imminent.

Pourtant, ces arguments ne désarment pas les anti-Linky, le maire de Saint-Sulpice-de-Ruffec en tête. Geoffroy Dudouit a pris la même voie que son homologue de Cellettes. Mieux, il annonce un grand débat sur le sujet à La Canopée en février. Un premier est organisé demain à Puymoyen (1). Selon le premier édile du Ruffécois, le combat doit se poursuivre parce que, pour l'heure, les décisions judiciaires ne portent pas sur le fond et que, par



Ce compteur communicant est en cours de déploiement depuis décembre en Charente.

PHOTO ILLUSTRATION DR

conséquent, rien n'est perdu contre le déploiement du boîtier. Il invoque aussi la directive européenne, de laquelle découle la loi française, qui n'impose en rien les compteurs communicants. Enfin, la particularité du Sdeg en Charente n'est pas forcément vraie ailleurs.

Des risques pour la santé ?

Mais pourquoi est-il tant décrié ce boîtier au design résolument moderne (si le fluo reste à la mode) ? « Il est aussi dangereux qu'une Kalachnikov », alerte Fabien Saint-Jean, membre du collectif Stop Linky. Il pointe du doigt les ondes générées par le nouveau compteur, leurs portées et leurs multiplications « pouvant nous rendre tous électrosen-

sibles demain ». Le discours de Geoffroy Dudouit est plus mesuré. « Je ne veux pas servir de cobaye ! Nous ne savons pas la conséquence des ondes émises par Linky sur la santé de manière si prolongée. »

Des ondes ? Chez Enedis, on s'étouffe. Mesures faites par l'Agence nationale des fréquences, l'Organisation mondiale de la santé et ERDF (devenu Enedis) : à 20 centimètres, Linky génère 1 volt par mètre (v/m), un réfrigérateur en produit 120. « Une agence nationale va forcément aller dans le sens de l'État qui s'est fait graisser la main par Enedis », promet Geoffroy Dudouit, parlant de l'intérêt capitaliste qu'à la société. Au-delà de ses considérations politiques, il demande un débat. Juste un débat dé-

mocratique pour que la population connaisse le sujet.

Et vous, particulier, pourriez-vous refuser l'installation d'un compteur Linky dans votre habitation (sachant que les compteurs sont remplacés place pour place) ? Vous pouvez arguer du droit à la propriété privée et du coup si un technicien Enedis force le passage il y a violation de domicile. Sauf que le compteur n'est pas votre propriété. Et en souscrivant un contrat avec un fournisseur d'électricité, vous avez accepté de faciliter l'accès à cette propriété...

(1) Réunion publique, demain à 20 h 15, à la salle des fêtes de Puymoyen. Débat le 15 février, à 19 heures, à la Canopée à Ruffec.

Revico, une pépîte écolo au service du territoire

JARNOUZEAU

Le site de traitement des vinasses offre une solution écologique unique en France

JONATHAN GUÉRIN

j.guerin@sudouest.fr

Mardi prochain, 25 personnes vont visiter l'usine Revico de Saint-Laurent-de-Cognac. Le rendez-vous, organisé par le service Ville d'art et d'histoire, affiche quasi-complet (1). Pour les curieux qui n'auraient pas eu de chance, « Sud Ouest » a pu faire un tour du site de 14 hectares.

Ces derniers temps, on a surtout parlé de Revico pour ses problèmes de nuisances olfactives. Mais l'an dernier, l'usine a investi 2,5 millions d'euros pour traiter les boues et les odeurs. Et surtout, on a tendance à l'oublier, il s'agit d'un site unique en France. « Il ne se passe pas une semaine sans que je reçoive quatre ou cinq demandes de stage, affirme Nicolas Pouillaude, le directeur. Nous sommes une référence dans le milieu. »

Une création de la filière

Pour comprendre la spécificité de Revico, il faut remonter à ses origines. Dans les années 1970, René Firino-Martell était parvenu à mutualiser les efforts de dépollution de la filière cognac, en réunissant notamment Hennessy, Courvoisier, Ricard-Bisquit, Unicoop, Camus... Un groupement d'intérêt économique voyait donc le jour en 1969. Depuis, les procédés ont évolué, mais la valorisation des vinasses reste au



Nicolas Pouillaude, le directeur, reçoit souvent à Saint-Laurent-de-Cognac la visite d'étrangers, intéressés par cette usine dont l'écosystème est très particulier. PHOTO J.G.

cœur des missions. Pendant la campagne, les distillateurs fournissent l'usine en matière première (les sous-produits de la distillation impropres au cognac). Ces vinasses sont ensuite concentrées, dépolluées et méthanisées pour servir principalement à deux choses : la production de biogaz et ensuite d'électricité. Ou comment la filière arrive à s'unir depuis près de cinquante ans pour faire du développement durable.

« C'est ça qui est unique, estime le directeur. Certaines régions, comme le Bordelais, ne sont pas concernées, car il n'y a pas de distillation. Et côté Armagnac ou Calvados, il n'y a pas l'effet volume que

l'on trouve ici, avec autant de producteurs. De plus, les outils que l'on a sont disponibles ailleurs. Mais notre savoir-faire réside dans l'amélioration de chaque étape pour valoriser les déchets. C'est ça que l'on a en exclusivité ici, avec 27 employés dotés d'une expérience unique. »

Des bénéfices écologiques

50 % de l'appellation sont ainsi traités, soit 4,4 millions d'hectolitres l'an dernier (3,5 pour 2016/2017). « On fait en fonction de ce que la nature nous donne », ajoute Nicolas Pouillaude.

Au bout du processus, on constate un résultat supérieur à la sim-

ple dépollution, seule contrainte légale pesant sur les distillateurs. L'acide tartrique extrait des vinasses est vendu pour un usage pharmaceutique ou alimentaire. Les quatre réacteurs à méthanisation produisent chaque année 5,2 millions de Kw/h (l'équivalent de la consommation approximative de 1 200 foyers), revendus à EDF. Enfin, la chaleur produite par le biogaz sert à chauffer le complexe et le site voisin des serres municipales de Cognac (gratuitement).

(1) Hier soir, Vincent Bretagnolle indiquait qu'il reste une seule place disponible. Pour tenter sa chance : 0516 45 0017. Gratuit.

Le parcours a déjà pris forme

CYCLOTOURISME Un vivier de cyclistes est à l'œuvre pour préparer la Semaine fédérale internationale des Deux Charentes qui aura lieu en août 2019. Elle partira de Cognac

La 8^e Semaine fédérale internationale de cyclotourisme qui mobilise les clubs de vélo des deux Charentes n'aura lieu qu'en 2019, du 4 au 11 août. Pourtant, le temps est déjà compté. Bernard Goyon, le président de la commission d'organisation (Cosfic) et par ailleurs président du club de Salignac, entouré de ses vice-présidents Yves Gautier (président du Cognac Cyclotourisme-Club) et Jean-Louis Girard (président de l'AS Verriers cyclotourisme de Châteaubernard) a réuni samedi dernier les 11 commissions qui travaillent pour la manifestation, soit une quarantaine de personnes, salle Jean-Tardif à Châteaubernard.

Une ambiance ardéchoise

La ville de départ sera Cognac, a convenu unanimement l'assemblée. Le pré-dossier de candidature a été déposé en décembre 2015, le dossier définitif a été entériné par la Fédération française de cyclotourisme en mai 2016 et en novembre dernier, la ville de Cognac, le Cosfic et la fédération ont signé un protocole d'accord sous forme de charte. « Nous sommes réunis à Châteaubernard pour faire une synthèse des travaux effec-

tués et à venir. Et il est surtout important que tout le monde mette en commun ses idées », explique le président du Cosfic qui a aussi pu compter sur la présence de Claude Brégeat, président du comité régional de la Nouvelle Aquitaine et ancien président de la Ligue Poitou-Charentes.

Trois heures d'échange n'auront pas été de trop pour présenter les objectifs que s'est assignée chaque commission, devant Bernard Goyon plus que satisfait : « c'est bien d'avoir affaire à des personnes qui savent ce qu'elles veulent ». Le circuit n'est pas définitif mais prend forme (ci-contre).

Les organisateurs ont la volonté de recréer sur le circuit une ambiance ardéchoise : « C'est aux communes traversées de mettre ce qu'elles veulent dans la vitrine ».

Un budget estimé à 1,4 million

La Semaine fédérale s'implantera à l'Espace 3 000 de Cognac où chaque départ s'effectuera du village fédéral avec des offres d'hébergement dans un rayon de 35 km et tout volet organisationnel dans un champ de 3 km. Pour cela, un camping de 3 000 places, pouvant accueillir



La photo de famille de la commission d'organisation. PHOTO S.B.

6 000 personnes sur un terrain de 28 hectares, sera installé à Châteaubernard. Le camping de Cognac est déjà submergé d'appels relate la commission hébergement.

12 000 à 13 000 participants

Les chiffres impressionnent : environ 15 000 personnes et près de 90 exposants sont attendus. Le budget prévisionnel est estimé à 1,4 million d'euros et les retombées économiques à 4,2 millions dont 60-70 % pour la seule hôtellerie-restauration.

Samedi dernier, le Cosfic s'est penché longuement au chevet des mal aimés de la Semaine fédérale que sont les vététistes. Sur les 12 000-13 000 participants, ils ne sont que 200 à 250. Les raisons avancées : un public jeune souvent non licencié

qui est en vacances au mois d'août, contrairement aux cyclistes sur route retraités et licenciés à la fédération. Le Cosfic est décidé à inverser le balancier. Pour cela, un affichage

spécifique aux parcours VTT, des tarifs attractifs à la journée ouverts aux non licenciés sont des pistes à ouvrir.

Sandra Balian

LE PARCOURS

Ce parcours, incomplet, est donné à titre indicatif.

DIMANCHE 4 AOÛT 2019 : Vallée de la Charente vers Angoulême (arrêt à Jarnac, Châteauneuf, Angoulême).

LUNDI 5 : Grande Champagne (Barbezies, Bouteville).

MARDI 6 : Basse Saintonge (Matha, peut-être Aulnay, ville non encore arrêtée).

MERCREDI 7 : sur la côte, vers Royan (arrêt à Chermignac, d'autres villes à venir).

JEUDI 8 : Rouillac (Martell ouvre son château de Lignières).

VENDREDI 9 : Haute Saintonge (arrêt à Saint-Genis-de-Saintonge, Vitrezay, Archiac).

SAMEDI 10 : Vallée de la Charente, direction Rochefort (point d'accueil à Saintes et Rochefort, peut-être une autre ville).

DIMANCHE 11 : Défilé des cyclotouristes dans la ville de Cognac, habillés dans une tenue typique de leur région.

« Nous ne fermerons pas l'école »

Le 16 janvier, Pascale Belle a réuni son conseil municipal pour évoquer les dossiers en cours et notamment celui de l'école Jean-Rostand dont les postes d'enseignants ont été gelés à la rentrée de septembre.

Le 3 janvier, le directeur de l'académie avait contacté la maire afin de savoir ce que la municipalité envisageait « quant à l'avenir de l'école ? ». La réponse de Pascale Belle et de ses conseillers municipaux a été unanime : « Nous ne fermerons pas l'école, la situation actuelle n'est pas de notre fait ».

Après une étude de la population scolarisable de la commune, il ressort qu'il y a 47 élèves potentiels. « Nous restons optimistes et plein d'espoir pour la prochaine rentrée scolaire », a déclaré Pascale Belle. Pour preuve, les bâtiments sont entretenus régulièrement et chauffés. Mise aux voix, une délibération pour le maintien de l'école a été validée à l'unanimité par le conseil municipal.

Planning des travaux. Selon l'ordre du jour, fut ensuite abordé le planning des travaux sur les bâtiments communaux. D'un commun accord il est décidé de privilégier les ateliers communaux dont la mise aux normes est urgente en termes de responsabilité et moins « lourde » financièrement que la salle des fêtes. Éligible à la dotation d'équipement des



La municipalité entretient l'école pour recevoir de futurs écoliers. PHOTO C. G.

territoires ruraux, ce chantier pourrait être financé par un emprunt auprès des banques qui vont être questionnées.

Fibre optique. Pascale Belle évoqua ensuite un entretien récent avec Orange, fournisseur du très haut débit et notamment de la fibre optique dont pourrait bénéficier la commune en 2018. Tous les abonnés devraient disposer d'une réception au-dessus de 8 mégas.

Jumelage. La maire aborda ensuite la venue, du 27 au 29 janvier, d'une

délégation portugaise de Sao Joa da Pesqueira composée de 4 personnes, dans le cadre d'un éventuel jumelage ; un programme de visite va être mis en place.

Taxe de publicité. Pascale Belle proposa ensuite de réviser la taxe de publicité extérieure sur la commune, l'existante datant de 1994. Après consultation des tarifs actuels, il est proposé 15,40 € du m² pour moins de 50 m² et 30,80 € le m² pour un affichage dépassant 50 m².

Colette Guné

CHÂTEAUBERNARD

Soirée Paella. L'association des parents d'élèves des écoles de la Combe-des-Dames et Jules-Vallès organise une soirée paëlla samedi 11 février, à 19 heures, à la salle des fêtes des Pierrières. Réservations ouvertes jusqu'au 4 février au 06 18 61 83 91 et 06 87 89 36 91. Tarifs : adulte 13 € (apéritif, paëlla, dessert), enfant 7 € (jus de fruit, paëlla, dessert).

Deux randonnées à vélo. L'AS Verriers cyclotourisme organise deux randonnées à vélo dimanche prochain. Départ à 9 h devant l'usine Verallia. 53 km : Gensac-la-Pallue, La Nérolle, Garancille, Bouteville, Bonneuil, Lignières-Sonneville, Ambleville, Fontpinot, Péron-Jarnac, Roissac, Les Six chemins. 65 km : idem jusqu'à Bouteville puis Malaville, Viville, Ambleville, Roissac, Les Six chemins.